

CONTRAT 9637
N/REF : 3/11/2024 0H07 C:024863 I:30041
V/REF : CONTRAT 169 DU 10/03/2015

SDC '13 Champon'
C/O CITYA AUDRAS & DELAUNOIS
2, RUE MONTORGE
CS 83006
38816 GRENOBLE CEDEX 01

V/REF.IMM. 001512
IMMEUBLE : LE 13 CHAMPON
13 AVENUE GENERAL CHAMPON
-
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 01 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : RESEAU EU - CONTACTER M. BUTHOS 06.86.00.92.63
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr B LAGOUTTE

ACCES AUX CAVES 21/1/6/2 ET GARAGE A VELO EST NÉCESSAIRE
CURAGE DETARTRAGE DES CANALISATIONS HORIZONTALES DES EVACUATIONS D'EAUX
USEES AU NIVEAU DES CAVES DE LA MONTEE

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS :
FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Avril de chaque année
et payable a 30 jours.

Prix de base du contrat : 380,00

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage/Détartrage Canal.Horiz.Eu	2/AN	492,91	492,91
TOTAL H.T.				492,91
T.V.A. a 10,00%				49,29
TOTAL T.T.C.En EURO				542,20

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN